

Questions au Feuilleton

M. Yvon Pinard (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Voir le Précis de procédure parlementaire de Beauchesne, commentaire 171d).

LES AVOCATS DU N.-B. MIS EN CAUSE DANS LA RÉPONSE À LA
QUESTION N° 964

Question n° 1952—**M. Howie:**

Quel est le nom des avocats auxquels il est fait allusion dans la réponse à la question n° 964 et quels honoraires chacun a-t-il touchés?

L'hon. André Ouellet (ministre du Travail): La réponse «oui» à la question n° 964 ne vise qu'un expert-conseil. Aucun avocat n'est en cause.

LES USINES DE FABRICATION DE MUNITIONS SITUÉES AU
CANADA

Question n° 1953—**M. Jones:**

1. Combien y a-t-il au Canada d'usines de fabrication de munitions pour armes de petit calibre et où sont-elles situées?

2. Quel est le montant des subventions accordées à chaque usine? Quelle proportion de ces subventions est accordée sur une base de frais partagés? Pour chacune de ces usines, dans quelle proportion le gouvernement les finance-t-il?

3. Quels organismes ont accordé de l'aide financière à chaque usine et quand l'ont-ils fait dans chaque cas?

M. Bernard Loiselle (secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie et du Commerce): 1. Deux. Les Industries Valcartier Inc. situées à Valrose et à Québec (Québec) et la Winchester-Western (Canada) Limited située à Cobourg en Ontario.

2. Industries Valcartier Inc. Année financière 1978-1979. Une contribution de \$109,325 versée en vertu du Programme de productivité de l'industrie du matériel de défense, sur une base de frais partagés 50/50 entre l'entreprise et la Couronne. Un projet de \$10,000,000 a été approuvé en vertu du Programme de productivité de l'industrie du matériel de défense, 50 p.100 comme contribution de la Couronne et 50 p. 100 comme prêt remboursable.

3. Ministère de l'Industrie et du Commerce—année financière 1978-1979.

LA CAISSE DE RETRAITE DES FONCTIONNAIRES

Question n° 1958—**M. Francis:**

1. a) Les 31 mars (i) 1965, (ii) 1970, (iii) 1975, (iv) 1976, (v) 1977, (vi) 1978, quel était le montant total des dépôts au crédit de la Caisse de retraite des fonctionnaires, b) quel était le nouveau taux de l'argent pour la Caisse, c) quel était le taux d'intérêt pondéré pour la Caisse, d) combien les intérêts ont-ils rapporté au cours des douze mois précédant chacune de ces dates, e) quel montant les bénéficiaires ont-ils reçu pendant chaque période de douze mois précédant chacune de ces dates?

2. Quel montant les bénéficiaires du Fonds de retraite des fonctionnaires ont-ils reçu du Compte de prestations de retraite supplémentaires par suite du Relèvement des pensions, au cours des douze mois précédant chacune des dates mentionnées à la Partie I?

L'hon. Robert K. Andras (président du Conseil du Trésor):

	a)	b)	c)
	Solde dans la caisse de retraite des fonction- naires	Nouveaux taux d'intérêt	Taux d'intérêt pondéré
31 mars 1965	\$2,161,828,358	4%	4%
31 mars 1970	3,599,428,506	7.98%	5.25%
31 mars 1975	6,420,297,891	8.98%	6.71%
31 mars 1976	7,312,248,146	9.19%	7.06%
31 mars 1977	8,147,817,891	9.16%	7.35%
31 mars 1978	9,053,353,887	8.95%	7.61%

[M. Cossitt.]

Avant 1969, le taux d'intérêt versé à la Caisse de retraite des fonctionnaires était de 4 p. 100.

	d) Gains en intérêt	e) Pensions payées
31 mars 1965	\$78,715,785	\$52,586,584
31 mars 1970	157,026,404	83,325,718
31 mars 1975	364,342,696	161,649,882
31 mars 1976	446,472,227	187,507,370
31 mars 1977	524,328,455	218,007,828
31 mars 1978	615,304,383	252,000,000

(Les chiffres pour 1977-78 sont provisoires.)

L'intérêt jusqu'à concurrence de 4 p. cent est porté au crédit de la Caisse et le reste est utilisé pour compenser le coût d'amortissement des engagements actuariels.

	2. Paiements imputés au compte de pres- tations de retraite supplé- mentaires à l'égard des anciens fonctionnaires	d'indexation imputés au Fonds du revenu consolidé à l'égard des anciens fonctionnaires
31 mars 1965	0	0
31 mars 1970	0	0
31 mars 1975	\$1,891,885	\$ 39,092,771
31 mars 1976	1,260,908	61,077,000
31 mars 1977	5,257,062	83,612,893
31 mars 1978	5,192,587	107,922,000

(Les chiffres pour 1978 sont provisoires.)

LA CAISSE DE RETRAITE DES FORCES CANADIENNES

Question n° 1959—**M. Francis:**

1. a) Les 31 mars (i) 1965 (ii) 1970 (iii) 1975 (iv) 1976 (v) 1977 (vi) 1978, quel était le montant total inscrit au crédit du Compte de pension de retraite des Forces canadiennes dans les livres du Canada, b) quel était le nouveau taux de l'argent pour ce compte, c) quel était le taux d'intérêt pondéré pour ce compte, d) combien les intérêts ont-ils rapportés au cours des douze mois précédant chacune de ces dates?

2. Quel montant a été versé aux bénéficiaires du Compte de pension de retraite des Forces canadiennes en vertu de la Loi sur les prestations de retraite supplémentaires, au cours des douze mois précédant chacune des dates mentionnées à la Partie I?

L'hon. Barney Danson (ministre de la Défense nationale):

1. a)	CPREC	Compte actuariel	Total
(i) 31-3-65	1,239,445,579.84	788,676,879.73	2,028,122,459.57
(ii) 31-3-70	1,709,162,442.93	1,597,226,885.68	3,306,389,328.61
(iii) 31-3-75	2,116,679,314.41	3,655,541,539.68	5,772,130,854.09
(iv) 31-3-76	2,186,562,695.73	4,270,267,250.56	6,456,829,946.29
(v) 31-3-77	2,263,362,998.98	4,742,803,872.70	7,006,166,871.68
(vi) 31-3-78	2,333,827,474.93	5,204,825,818.72	7,538,653,293.65
b)			
(i) 31-3-65	4.0%		
(ii) 31-3-70	7.98		
(iii) 31-3-75	8.98		
(iv) 31-3-76	9.19		
(v) 31-3-77	9.16		
(vi) 31-3-78	8.95		
c)			
(i) 31-3-65	4.0%		
(ii) 31-3-70	4.25		
(iii) 31-3-75	6.71		
(iv) 31-3-76	7.06		
(v) 31-3-77	7.35		
(vi) 31-3-78	7.61		